



## MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

**OBJET : OFFRE D'EMPLOI PERMANENT – TRAVAUX PUBLICS**  
**JOURNALIER, CHAUFFEUR-OPÉRATEUR, COL BLEU**  
**POSTE TEMPS PLEIN SYNDIQUÉ**

### **Description sommaire :**

Sous l'autorité du directeur des travaux municipaux et gestion des eaux, le salarié doit être en mesure d'accomplir diverses tâches manuelles, usuelles et diversifiées relatives aux activités propres des différents services municipaux, soit des travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches d'entretien général.

### **Le poste et ses responsabilités**

Travaux comportant l'exécution de diverses tâches manuelles diversifiées concernant les activités propres aux services municipaux. Le journalier est principalement responsable d'exécuter, conformément aux directives, les tâches qui lui sont confiées selon son affectation.

- Déblaiage durant l'hiver aux alentours des bâtisses à l'aide de l'outillage nécessaire, aux entrées et répand de l'abrasif sur le territoire de la municipalité;
- Creuse et comble les trous et les affaissements de la chaussée, soit avec de la pierre concassée ou du béton bitumineux;
- Procède à la mise en place de la marina;
- Nettoyage des trottoirs et balayage des rues;
- Entretien, répare et peint les différents accessoires des camions, tels que charriages, ailes de côté ou tout autre équipement de même nature;
- Coupe le gazon à l'aide d'outils utilisés à cette fin;
- Déménagement ou transport, à l'occasion, du mobilier et/ou du matériel;
- Toutes autres tâches connexes.

### **Exigences**

- Capacité d'exécuter des travaux manuels simples pertinents à la fonction et à se servir d'un outillage simple et diversifié;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Détenir un permis de conduire **valide de classe 3;**
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Expérience dans le secteur municipal sera considéré comme un atout.

### **Statut et rémunération**

Poste syndiqué permanent à temps complet de **40 heures par semaine.**

La rémunération annuelle sera établie selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience du candidat. Le taux horaire de la classe 3 se situe entre 23,34\$ et 26,58\$.

### **Autres avantages**

Régime de retraite, régime d'assurance collective, environnement de travail dynamique et de qualité.

**Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature à Monsieur Benoit Hébert, directeur général et greffier-trésorier par intérim, à [dq@montebello.ca](mailto:dq@montebello.ca) au plus tard le 29 août 2025 16 h.**

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

**Note : seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**